



Suite à l'intervention policière du 12 mai à la DIRECCTE

ENSEMBLES ET DETERMINES, JUSQU'AU RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !

Courrier adressé à la hiérarchie :

Hier, jeudi 12 mai 2016, vers 15h30, une cinquantaine de manifestants, légitimement opposés à la loi travail, ont envahi la DIRECCTE. L'occupation s'est déroulée sans heurt, sans violence et pacifiquement. Les manifestants ont tenu une AG assis par terre dans le hall de la DIRECCTE, à laquelle ont assisté un certain nombre de collègues. Quelques bancs et chaises ont été sortis sur le trottoir, que les agents ont ensuite remis à leur place quand la police les y a autorisés.

Face à l'absence de toute hiérarchie régionale et départementale de la DIRECCTE ayant pouvoir de décision, seul un cadre intermédiaire a entamé la discussion avec les manifestants. Il les a informés qu'il n'avait pas fait appel aux forces de l'ordre.

Vers 16h, la police est intervenue en pénétrant brutalement dans les locaux, sans sommation. Des policiers casqués, bouclier et matraque à la main, sont entrés en courant et ont poursuivi ceux qu'ils estimaient être des manifestants. Ils ont fait usage de gaz lacrymogène dans le bâtiment même ! Des agents de la DIRECCTE, des usagers et des manifestants ont été bousculés et gazés, sans distinction. Pourchassés dans les couloirs, des manifestants ont été interpellés et matraqués dans les locaux mêmes.

Des agents qui protestaient ont été agressés verbalement alors qu'ils exprimaient leur désapprobation face à cette intervention violente et disproportionnée et qu'ils rappelaient la présence d'usagers et d'agents dans le bâtiment.

Un agent a été interpellé pour vérification d'identité.

A aucun moment le directeur adjoint de la sécurité publique ne s'est préoccupé de savoir qui était dans les locaux avant de déclencher cette brutale intervention !

Vingt interpellations, suivies de placements en garde à vue, ont eu lieu à l'intérieur du bâtiment puis à l'extérieur, alors que certains manifestants tentaient de sortir du bâtiment.

L'ensemble des collègues d'Hérouville Saint-Clair a agi avec sang-froid et a tenté de protéger les usagers et les manifestants de ce déferlement de violence.

Nous saluons ce comportement digne et citoyen.

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre des actions de mobilisation pour obtenir le retrait de la loi Travail, retrait pour lequel nous nous mobilisons depuis le 9 mars, et contre le passage en force du gouvernement avec le recours au 49-3.

Nous restons plus que jamais déterminés à obtenir le retrait de cette loi !

C'est la première fois depuis notre arrivée à Hérouville qu'une telle violence est déployée, à tels points que les agents choqués, scandalisés, en ont témoigné sur le registre sécurité de la Direccte.

La DIRECCTE ou les anciennes DDTE ont toujours, et c'est normal compte tenu de nos missions, été le lieu de manifestations et d'actions de mobilisation parfois de longue durée (salariés licenciés ou menacés de l'être, chômeurs et précaires, intermittents, étudiants, agents eux-mêmes...) sans que cela ne pose aucun problème.

Le 12 mai, la police a chargé alors que les manifestants n'étaient là que depuis 40 minutes !

C'est une nouvelle preuve de l'escalade dans laquelle le gouvernement, les préfetures et les DDSP sont engagés !

Nous vous demandons :

- *De condamner publiquement et très fermement l'intervention policière et sa violence*
- *D'exiger du Préfet et du DDSP toutes les justifications et explications sur cette intervention policière*
- *De saisir le Procureur de la République à toute fin d'enquête sur les violences policières du 12 mai*
- *D'exiger l'arrêt des poursuites engagées contre les manifestants interpellés*
- *D'accorder la protection fonctionnelle à tout agent qui déciderait de porter plainte ou qui serait mis en cause par les forces de l'ordre.*
- *De retirer votre plainte « pour intrusion » contre les manifestants.*

Pour notre part, nous nous réservons la possibilité de donner toutes les suites qui nous paraîtront utiles.

Interpellé lors du CODIR du 13/5 par nos organisations, le DIRECCTE nous a annoncé son dépôt de plainte pour intrusion... contre les manifestants ! Pour le reste, rien ! Ah si ! « Je suis navré pour les agents »...

Tou-te-s en grève
mardi 17 mai et jeudi 19 mai !

Manifestation mardi 17 mai
10h30 - Place St Pierre